

Cela se passait il y a plus de deux ans.

Nous croyons que le temps est venu de subvenir aux besoins presque à la manière du gouvernement fédéral des États-Unis.

Six mois environ après que le gouvernement actuel eut pris le pouvoir, le gouvernement des États-Unis a rendu excessivement plus facile l'obtention de prêts pour les petites entreprises de ce pays; il y a environ de 12 à 18 mois de cela. J'ose espérer qu'avant l'adoption du crédit à l'étude, le ministre du Commerce nous dira quels progrès a fait ce service des petites entreprises qui a été établi avec beaucoup de bruit et de publicité dans son ministère. Je dirai qu'à mon avis le sous-ministre adjoint préposé à ce service était bien pressé de faire des déclarations publiques de politique dès qu'il a assumé ses fonctions, déclarations qui, auraient plutôt dû émaner du ministre lui-même ou du gouvernement. Mais j'ai soigneusement consulté les journaux depuis, et pendant un certain nombre de mois, un singulier silence s'est fait sur les travaux du service en question. Mais j'espère que nous en entendrons parler maintenant.

M. McIlraith: Monsieur le président, quand je parlais au début de l'après-midi, la fuite du temps qui m'était assigné a interrompu l'argument que je cherchais à avancer au sujet de la vente de l'excédent de produits agricoles sur les marchés d'exportations du monde à des prix bien au-dessous du coût de revient que doit payer le contribuable canadien, et j'ai renvoyé l'honorable représentant au hansard où figurent deux réponses à des questions posées et dans lesquelles des ventes déterminées sont citées à titre d'exemple. Une de ces ventes dont je parlais au moment où mon argument a été coupé court se rattachait au problème que pose l'exportation à des fins alimentaires de l'excédent de lait écrémé en poudre au Danemark, moyennant environ le cinquième du coût de revient que paye le contribuable canadien. J'ai signalé alors que du point de vue commercial, une des conséquences de cette façon d'agir était la subvention directe d'un de nos concurrents à l'égard d'un marché sur lequel nous cherchions à vendre nous-mêmes, et j'ai mentionné plus particulièrement à ce propos le débouché que représente le Royaume-Uni.

Je mentionnerai maintenant une autre question et réponse figurant au hansard du 22 juin 1959, à la page 5233. En réponse à la question que je lui posais au sujet d'un excédent de conserves de porc que le gouvernement canadien aurait vendu à la Tchécoslovaquie, le ministre a confirmé que pareille vente avait eu lieu, et je donnerai lecture d'un passage de sa réponse:

Nous négocions depuis quelque temps avec plusieurs pays européens afin d'écouler une partie

des excédents de porc détenus par l'Office de stabilisation des prix agricoles, mais, surtout, pour tenter une rentrée sur les marchés européens.

Puis le ministre a poursuivi en expliquant qu'il y avait eu vente de quelque 2,200,000 livres qu'il a présentée comme un envoi expérimental, en exprimant l'espoir que nous pourrions en écouler des quantités toujours croissantes sur les marchés européens, de même que d'autres produits agricoles.

C'est un espoir que tout le monde voudrait réaliser, je crois, mais je tiens à bien préciser ceci: pareille politique peut avoir des conséquences multiples. En ce qui concerne l'exemple que je viens de citer, le ministre n'a pas précisé le prix auquel le porc a été vendu, mais d'après les publications de l'extérieur, si je comprends bien, ce prix présente une perte de l'ordre de 9c. la livre ou un peu plus. Je n'ai pu vérifier ce chiffre jusqu'ici, et le ministre pourra me reprendre si je fais erreur. De toute façon, à ce titre seulement, le Canada compte un excédent de porc en conserve et de porc congelé de l'ordre de 100 millions de livres à l'heure actuelle, de sorte que la perte pour le contribuable se chiffrerait par environ 10 millions de dollars, si le chiffre que j'ai donné est à peu près exact. A vrai dire, il s'agit là d'un point important, si l'on tient compte que nous avons déjà un déficit budgétaire considérable. Il y a donc lieu de songer à cette perte pour le contribuable. Et ce n'est pas tout.

On a beaucoup débattu en cette enceinte la question du programme budgétaire et financier du gouvernement, et je n'ai pas l'intention de rallumer la discussion à l'occasion de l'étude de ces crédits. Mais je signalerai qu'une des causes de l'accroissement du taux d'intérêt au pays a été un déficit considérable. Ce genre de programme contribue à ce déficit qui, en retour, contribue à l'accroissement des taux d'intérêt. De sorte que les exportateurs, les manufacturiers et les producteurs qui s'occupent d'exportation ont de plus en plus de difficulté à emprunter de l'argent. Il devient de plus en plus coûteux pour eux d'intensifier leurs exportations et cela, en retour, augmente leurs frais et rend plus difficile la concurrence. Autrement dit, le résultat de ce programme d'écoulement des excédents de produits agricoles, en ce qui concerne le marché d'exportation, c'est de nous enfermer dans un cercle vicieux qui, dans certains cas, fait que la continuation de ce programme à l'égard de ces exportations tend à détruire les exportations normales.

Il y a un autre aspect à cette affaire. Nous avons eu raison de nous plaindre du programme d'écoulement des excédents agricoles